

Chronique ornithologique du littoral sud de la côte picarde pour la période automne-hiver 1998-1999

Florent VIOLET, Nyls de PRACONTAL & François SUEUR

Introduction

Le littoral sud de la côte picarde, qui s'étend de Saint-Valery-sur-Somme à Mers-les-Bains, ne fait pas encore l'objet d'un suivi continu et rigoureux, par comparaison au reste du littoral picard (Réserve Naturelle de la Baie de Somme, Réserve Authie-Somme, Réserve du Hâble d'Ault). A l'occasion d'un suivi régulier réalisé durant 7 mois (de septembre 1998 à mars 1999) sur cette zone côtière, il nous est possible d'effectuer un bilan des observations notées. Outre le recensement qu'il représente, ce bilan va nous permettre de mettre en évidence la très nette variation, en terme d'espèces mais principalement d'effectifs, observée dans la partie Sud du littoral picard. A cette occasion, il nous sera possible de comparer partiellement ces données à celles réalisées les années précédentes, pour la plupart non publiées.

Méthodes de recensement

La zone de littoral qui s'étend de Saint-Valery-sur-Somme à Mers-les-Bains est à l'image de la côte picarde, à savoir qu'elle est constituée d'un enchaînement de biotopes très différents et donc d'intérêts avifaunistiques tout aussi particuliers. Ainsi sur près de 25 km de côte, on peut compter pas moins de 4 types de milieux ce qui nous incite fortement à utiliser ce découpage naturel pour présenter cette chronique.

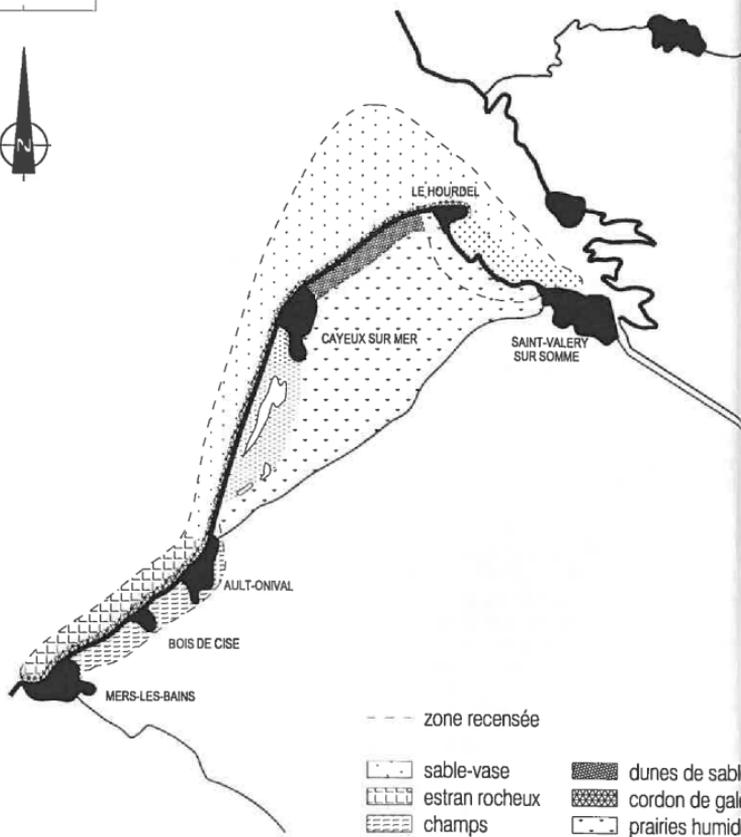
Découpage du littoral Sud et zones recensées

La première zone (zone A) s'étend de la ville de Saint-Valery-sur-Somme, plus exactement de l'extrémité du Quai Jeanne d'Arc, à la pointe du Hourdel. Entre ces deux hauts lieux de la Baie de Somme s'écoule le chenal navigable de la Somme. De part et d'autre de ce dernier s'étendent deux milieux caractéristiques du milieu estuarien. La slikke au Nord (grande étendue de plus de 4000 ha de sable et de vase) et le schorre au Sud (zone herbacée recouverte lors des plus fortes marées). Ce biotope est donc tout à fait caractéristique du reste de la baie, même s'il est en zone de chasse. Il accueille néanmoins pour des durées plus ou moins variables et bien souvent au gré des marées les plus dignes représentants de la gent ailée que compte la Baie de Somme aujourd'hui.

La deuxième zone (zone B) démarre du côté sud de la pointe du Hourdel pour aller jusqu'à la balise maritime (l'amer) situé au sud de Cayeux-sur-Mer. Elle comprend toute la zone sablo-vaseuse pour le côté maritime et tout l'espace associant dunes de sable et «galeries» de galets pour la partie rivage. Plus on se rapproche de Cayeux-sur-Mer plus le sable s'efface au profit des galets signalant notre éloignement de la baie et notre approche du littoral rocheux avec les hautes falaises de craie.

Entre ces deux types de biotopes très différents, se trouve un milieu insolite et d'un intérêt avifaunistique remarquable, dénommé le Hâble d'Ault. Ce haut lieu de l'ornithologie fait l'objet d'un suivi régulier et d'une chronique annuelle. Ici nous traiterons exclusivement de la partie maritime du site, c'est à dire toute la zone du côté mer de la digue de galets (zone C).

5 km



- - - zone recensée
- sable-vase
- estran rocheux
- champs
- marais-gravières
- dunes de sable
- cordon de gaie
- prairies humides
- schorre

Réalisation Anne Bacquevi

La quatrième et dernière zone (zone D) est matérialisée sur près de 6 km, entre Ault-Onival et Mers-les-Bains, par des falaises de craie de plus de 60 mètres de haut permettant de réaliser des observations en mer d'excellentes qualités. L'estran rocheux situé au pied de ces falaises présente également un intérêt incontournable pour l'observation d'un certain nombre d'espèces spécifiquement inféodées à ce type de biotope.

Organisation du recensement

Pour chaque zone précédemment décrite un endroit a été principalement choisi pour y effectuer les observations. Il s'agit de l'extrémité du quai Jeanne d'Arc pour Saint-Valery, de la pointe de galets pour Le Hourdel, du grand parking pour la Route Blanche, du centre de l'esplanade de Cayeux-sur-Mer, de la digue pour les observations au large du Hâble d'Ault, du calvaire situé au sud de Ault pour l'extrémité nord des falaises, du panorama Victor Hugo pour le Bois de Cise et du site Notre Dame des Falaises pour Mers-les-Bains. Bien entendu un certain nombre d'observations ont été réalisées depuis des lieux différents et présentent une importance toute aussi marquée pour le suivi du littoral sud. Aucun calendrier n'a été établi à l'avance et les différents observateurs ayant participé à ce recensement se sont déplacés sur le terrain le plus de fois possible en tenant compte des mouvements pressentis des oiseaux et de la météo du moment. A chaque sortie le maximum d'informations ont été collectés aussi bien sur les espèces en déplacement que sur celles qui semblaient être stationnaires. D'une façon globale, la limite arrière littorale de recensement dans la zone considérée était réduite à la limite de visibilité depuis le lieu d'observation côtier. Quelque soit les lieux elle ne dépasse guère les cent mètres.

Rappels météorologiques

Après un printemps et un été particulièrement humide (à l'exception d'une période d'environ un mois entre fin juillet et mi-août), l'automne 1998 n'a guère vu s'améliorer la situation. Jusqu'à la deuxième moitié du mois de novembre, les températures sont restées clémentes et n'ont donc pas provoqué un passage migratoire massif. De plus, le vent est resté longtemps Sud-Ouest dominant, voire plein Sud avec à certaines périodes des forces égalant les 8 à 9 sur l'échelle Beaufort. En revanche, à partir de la troisième décennie de novembre et ce pour une courte période, une vague de froid s'est abattue sur l'ensemble de l'Europe, permettant une descente assez importante d'oiseaux qui étaient restés jusqu'alors sur leurs lieux d'estivage. Cette diminution des températures a été suivie par un radoucissement peu propice à la continuation des passages migratoires vers le Sud. Une petite descente d'air froid a pu être notée autour du 20 décembre, mais sans conséquence majeure pour l'ornithologie. Le reste de l'hiver a vu se succéder un certain nombre de dépressions pluvieuses, voire neigeuses, accompagnées de vent assez fort largement orienté Nord-Ouest.

En résumé, l'hiver 98-99 a été très humide et les quelques vagues de froid observées n'ont pas su se maintenir durablement.

Liste systématique

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

Zone B : 6 le 29 décembre, 3 le 23 janvier.

Zone C : 1 le 4 décembre, 6 le 29.

Zone D : 4 en vol vers le sud le 7 décembre, 10 le 29, 1 le 6 mars, 1 le 18.

Plongeon arctique *Gavia arctica*

Zone B : 1 le 23 janvier.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Zone A : 1 régulièrement observé du 24 septembre au 3 octobre puis 2 entre les 9 octobre et 19 novembre, 8 le 18 décembre, 1 le 1^{er} janvier, 3 le 2 février et 5 le 4 mars le plus souvent au niveau de l'extrémité du quai Jeanne d'Arc.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Zone A : 9 le 12 octobre, 8 le 20, 6 le 18 décembre, 8 le 29, 1 les 2 et 6 février, 3 le 4 mars.

Zone B : 3 le 30 septembre, 3 le 1^{er} janvier, 4 le 17, 7 le 23, 32 le 15 mars, 1 le 18.

Zone C : 10 le 27 septembre, 6 le 30, 10 le 4 décembre, 4 en vol vers le nord le 6, 4 le 29, 2 le 2 janvier, 30 le 5 mars, 6 le 17.

Zone D : 8 le 28 septembre, 3 le 3 octobre, 120 le 23 novembre, 5 le 3 décembre, 15 le 7, 2 le 10 janvier, 1 le 1^{er} février, 45 le 4 mars, 170 le 5, 120 le 6, 21 le 17, 30 le 18.

Année 1995 : 107 le 14 décembre et 2702 le 17 dans la zone C.

Année 1996 : 1 albinos complet le 3 janvier au large de Cayeux, 189 le 23 au large de Ault, 346 le 31 et 394 le 26 novembre dans la zone C.

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Zone D : premier oiseau le 23/11 ; pour le reste du recensement voir l'article sur le Fulmar dans ce même numéro d'*Avifaune Picarde* (VIOLET, 1999).

Fou de Bassan *Morus bassanus*

Zone C : 31 le 27 septembre, 120 le 30.

Zone D : 4 adultes et 1 immature le 27 septembre, 70 le 28, 189 en vol vers le sud le 3 octobre, 30 le 23 novembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier, 2 le 6 février.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Zone A : 10 en vol vers l'ouest le 13 octobre, 14 le 19, 30 le 20, 5 le 18 décembre, 2 les 6 et 19 février.

Zone B : 6 le 23 janvier, 2 en vol vers le nord le 17 mars, 2 le 18.

Zone C : 70 le 30 septembre, 58 le 10 octobre.

Zone D : 14 en vol vers le sud le 28 septembre, 20 le 3 décembre, 33 (dont 8 en vol vers le nord) le 7, 36 en dortoir le 17, 10 au dortoir le 29, 18 le 2 janvier, 10 en vol vers le nord le 10, 28 le 17, 28 le 1^{er} février, 9 le 6, 4 en vol vers le nord + 13 en vol vers le sud + 7 posés sur la falaise le 18 mars.

1995 : 118 posés sur la falaise le 29 septembre.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Zone A : 48 le 12 septembre, 21 le 24, 13 le 28, 6 le 29, 10 le 2 octobre, 17 le 3, 21 le 7, 17 le 9, 9 en vol vers l'ouest le 12, 6 le 20, 1 le 18 décembre.

Grande Aigrette *Egretta alba*

Zone D : 1 en vol vers le nord le 6 mars.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Zone A : 4 le 24 septembre, 5 le 29, 4 le 2 octobre, 1 du 3 au 15.

Zone B : 2 en vol vers le sud le 22 novembre, 1 le 6 février, 3 (dont 2 en vol vers l'est) le 18 mars.

Zone D : 1 en vol vers le nord le 24 octobre.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Zone A : 2 le 13 octobre.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Zone A : 25 en vol vers le sud le 12 septembre, 1 le 28.

Zone D : 9 + 18 (toutes en vol vers le sud) le 28 septembre.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Zone A : 4 en vol vers l'est le 3 octobre, 2 en vol vers l'ouest le 12.

Zone B : 5 le 8 novembre, 8 le 13 décembre, 7 le 29, 5 le 1^{er} janvier, 3 ad. (dont 1 couple) le 13, 1 couple les 16 et 22 février, 1 adulte les 6 et 27 mars.

Zone D : 3 le 29 décembre, 2 adultes + 1 immature le 10 janvier.

Oie cendrée *Anser anser*

Zone A : 20 en vol vers l'ouest le 7 octobre, 102 en vol vers l'ouest le 9.

Bernache cravant *Branta bernicla*

Zone A : 3 en vol vers l'ouest et 2 posées le 3 octobre, 26 en vol vers l'ouest le 7, 23 les 12 et 13, 11 le 20.

Zone B : 3 le 5 novembre.

Zone D : 3 en vol vers le nord le 3 octobre, 2 en vol vers le sud le 7 décembre.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Zone A : 58 le 12 septembre, 139 le 3 octobre, 530 le 12, 288 le 18 décembre.

Zone B : 3 le 6 février, 6 le 6 mars.

Zone D : 3 en vol vers le nord le 7 décembre.

Canard siffleur *Anas penelope*

Zone B : 10 le 1^{er} janvier, 1 le 17, 41 le 2 février, 8 le 18 mars.

Zone D : 94 le 23 novembre, 15 en vol vers le sud le 7 décembre, 8 (dont 1 mâle) le 10 janvier.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Zone D : 5 en vol vers le sud le 3 octobre, 70 en vol vers le sud le 23 novembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Zone A : 4 le 4 octobre, 12 le 30 mars.

Zone B : 1 mâle 2 femelles le 23 octobre, 6 le 2 février.

Canard pilet *Anas acutas*

Zone B : 62 le 18 mars.

Canard souchet *Anas clypeata*

Zone B : 12 le 18 mars.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Zone A : 1 le 24 septembre.

Zone D : 4 en vol vers le sud le 3 octobre, 4 en vol vers le sud le 23 novembre.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Zone C : 2 en vol vers le sud le 30 septembre.

Eider à duvet *Somateria mollissima*

Zone D : 1 femelle en vol vers le sud le 23 novembre, 12 en vol vers le sud le 3 décembre.

Macreuse noire *Melanitta nigra*

Zone B : 3 le 29 décembre.

Zone C : 2 en vol vers le nord le 7 décembre, 1 en vol vers le nord le 17 mars.

Zone D : 3 en vol vers le nord et 7 en vol vers le sud le 3 octobre, 15 en vol vers le sud le 23 novembre, 1 en vol vers le sud le 7 décembre, 8 le 20, 28 + 8 en vol vers le sud le 10 janvier, 1 en vol vers le nord le 17 mars, 1 en vol vers le nord le 7, 4 en vol vers le nord le 18.

Macreuse brune *Melanitta fusca*

Zone B : 1 femelle le 29 décembre.

Zone D : 5 en vol vers le sud le 23 novembre, 4 en vol vers le sud le 7 décembre.

Garrot à oeil d'or *Bucephala clangula*

Zone C : 2 femelles les 6 et 7 décembre.

Harle piette *Mergus albellus*

Zone D : 2 le 20 décembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier.

Harle huppé *Mergus serrator*

Zone B : 73 mâles 27 femelles le 29 décembre, 2 mâles 2 femelles le 1^{er} janvier, 30 le 23, 5 mâles 5 femelles le 15 mars.

Zone C : 2 parasités par 4 Goélands argentés le 6 décembre, 63 (dont 1 en vol vers le sud) le 7, 30 mâles 13 femelles le 29, 29 le 17 janvier, 50 le 5 mars.

Zone D : 7 mâles et 4 femelles le 23 novembre, 8 mâles et 3 femelles le 3 décembre, 12 (dont 3 en vol vers le nord) le 7, 36 le 20, 27 mâles 13 femelles le 29, 71 (dont 6 en vol vers le nord) le 10 janvier, 11 (dont en vol vers le sud) le 1^{er} février, 1 le 6, 125 le 4 mars, 80 le 6, 11 le 18.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Zone A : 1 femelle/immature le 18 décembre.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

Zone A : 1 mâle le 10 décembre.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Zone A : 1 les 5 et 13 octobre, 2 les 8 et 21 novembre, 4 le 10 décembre, 2 le 13, 4 le 29, 1 les 1^{er} et 11 janvier, 4 le 23, 1 les 6 et 16 février, 1 les 6 et 11 mars, 1 couple parade le 27.

Zone B : 1 du 5 au 26 octobre, 1 les 21 novembre et 13 décembre, 1 le 6 février, 1 les 15 et 27 mars.

Zone D : 1 le 28 septembre, 3 le 3 décembre, 1 le 29, 4 le 7 janvier.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Zone D : 1 le 23 novembre, 1 mâle le 7 décembre, 1 mâle et 1 femelle le 2 janvier, 1 mâle le 1^{er} février 1 couple les 5 et 7 mars, 1 couple le 18.

Poule d'eau *Gallinula chloropus*

Zone A : 50 le 10 décembre, 60 le 13, 40 le 29, 40 le 1^{er} janvier, 4 le 13.

Foulque macroule *Fulica atra*

Zone D : 5 le 23 novembre.

Huitrier pie *Haematopus ostralegus*

Zone B : 350 le 2 février.

Zone D : 1 en vol vers le sud le 23 novembre, 2 en vol vers le nord le 10 janvier, 2 le 18 mars.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Zone A : 26 en vol vers l'est le 3 octobre.

Zone D : 1 en vol vers le sud le 23 novembre.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Zone A : 50 le 28 septembre, 4 le 29, 40 le 2 octobre, 169 le 3, 84 le 9.

Zone B : 1 juvénile le 2 janvier, 2 le 3, 7 le 18 mars.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

Zone D : 12 le 23 novembre.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

Zone A : 2 les 28 septembre et 3 octobre.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Zone A : 15 le 12 novembre, 400 le 29 décembre, 80 les 1^{er} et 13 janvier, 450 le 6 février, 150 le 22.

Zone B : 10 en vol vers le sud le 22 novembre, 1750 le 3 janvier.

Zone D : 157 en vol vers le sud le 23 novembre.

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

Zone B : 100 le 5 novembre, 2 le 2 janvier.

Zone C : en 1996, 520 et 180 individus posés au niveau de la plage de Brighton Nord respectivement les 25 septembre et 22 novembre.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Zone A : 70 le 28 septembre, 63 le 3 octobre.

Zone B : 2 le 3 janvier, 31 (dont 3 en vol vers le nord) le 18 mars.

Courlis cendré *Numenius arquata*

Zone A : 1 le 28 septembre, 3 le 3 octobre, 6 en vol vers l'ouest le 7 octobre, 1 le 13, 2 le 20.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Zone A : 1 les 28 et 29 septembre, 2 le 3 octobre, 1 le 9.

Grand Labbe *Catharacta skua*

Zone B : en 1998, 1 adulte le 4 janvier.

Zone C : 1 le 27 septembre, 1 le 10 octobre.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Zone B : 1 le 18 mars.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Zone A : 93 le 3 octobre, 550 le 18 décembre.

Zone B : 24 le 18 mars.

Zone C : 75 le 30 septembre.

Zone D : 182 le 7 décembre, 320 le 29, 450 en vol vers le nord le 18 mars.

Goéland cendré *Larus canus*

Zone A : 15 le 3 octobre, 50 le 18 décembre.

Zone B : 305 le 18 mars.

Zone D : 58 le 7 décembre, 200 le 29.

Goéland brun *Larus fuscus*

Zone A : 2 le 3 octobre, 1 le 18 décembre.

Zone B : 5 le 16 février, 29 le 18 mars.

Zone D : 5 le 7 décembre.

Le 25 septembre 1996, 1 immature de 2 mois et demi originaire d'Orfordness (côte anglaise de l'Est Suffolk, information de M. MARSH) est découvert par J.C. ROBERT.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Zone A : 404 le 3 octobre, 15 le 18 décembre.

Zone B : 300 le 23 janvier, 30 le 16 février, 110 le 18 mars.

Zone D : 800 le 7 décembre, 350 le 29.

Goéland leucopnée *Larus cachimans*

Zone A : 2 le 28 septembre.

Goéland marin *Larus marinus*

Zone A : 8 le 3 octobre, 2 le 18 décembre, 1 couple le 6 février.

Zone B : 25 le 8 novembre.

Zone D : 6 le 7 décembre, 10 le 29.

Sterne caspienne *Sterna caspia*

Zone D : 1 en vol vers le sud le 18 septembre.

Sterne caugek *Sterna sandvicensis*

Zone B : 6 en vol vers le sud le 30 septembre.

Zone C : 10 en vol vers le sud le 30 septembre, 1 le 10 octobre.

Zone D : 75 en vol vers le sud le 18 septembre, 2 en vol vers le sud le 28.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Zone C : 2 en vol vers le sud le 27 septembre, 2 le 10 octobre.

Guillemot de Troïl *Uria aalge*

Zone D : 1 posé sur l'estran rocheux le 6 février.

Pigeon biset (de ville) *Columba livia*

Zone D.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Zone D : 30 le 7 septembre, 1 chanteur le 17.

Pigeon colombin *Columba oenas*

Zone D : 4 le 23 novembre, 6 le 17 janvier, 2 le 1^{er} février, 1 le 6 février, 10 le 5 mars.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Zone B : groupe de 8 le 22 février.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Zone D : 1 le 28 septembre.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Zone A : 2 le 29 septembre, 2 le 3 octobre, 1 les 9 et 13.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Zone A : 1 le 13 décembre.

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Zone B : 1 le 21 novembre, 2 le 29 décembre, 6 (dont 1 couple et 2 chanteurs) le 15 mars.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Zones A, B et C essentiellement : pendant toute la période.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Zone D : 8 en vol vers le sud le 28 septembre.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

Zone A : 2 en vol vers le sud-ouest le 29 septembre, 2 en vol vers le sud le 2 octobre, 4 en vol vers le sud le 19 novembre.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Zone B : 14 migrateurs en 5 minutes le 8 novembre, 3 le 2 janvier, 6 le 17, 4 chanteurs le 18 mars.

Zone C : 7 en vol vers le sud le 7 décembre.

Zone D : 25 en vol vers le sud le 28 septembre, 2 le 6 novembre.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Zone C : 21 en vol vers le sud en 15 minutes le 30 septembre.

Zone D : 2 en vol vers le sud le 28 septembre.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Zone A : 3 le 9 octobre.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Zone A : 3 le 24 septembre, 14 en vol vers l'ouest le 28, 31 en vol vers l'ouest le 29, 12 en vol vers le sud le 2 octobre.

Zone B : 3 le 18 mars.

Zone D : 2 en vol vers le sud le 7 décembre, 2 le 18 mars.

Bergeronnette de Yarrell *Motacilla yarrellii*

Zone A : 1 mâle 1 femelle le 15 mars.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Zone B : 1 le 21 novembre.

Zone D : 2 le 23 novembre, 1 chanteur le 29 décembre.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Zone A : 1 chanteur le 4 octobre.

Zone B : 1 le 21 novembre.

Zone D : 1 chanteur le 17 septembre, 1 en vol vers le nord le 3 octobre, 1 les 6 et 23 novembre.

Tarier pâtre *Saxicola torquata*

Zone A : 1 le 17 septembre.

Zone B : 1 mâle le 18 mars.

Merle noir *Turdus merula*

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Zone D : 2 le 28 septembre.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Zone A : 1 chanteur le 30 mars.

Mésange bleue *Parus caeruleus*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Mésange charbonnière *Parus major*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Zone A : 28 en vol vers le sud le 19 octobre, 240 en vol vers le sud le 20, migrateurs le 8 novembre, 15 le 6 février.

Zone D : 66 le 7 décembre, 35 le 10 janvier, 55 le 6 février, 52 le 17 mars.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Zone A : 100 le 5 octobre, migrateurs le 8 novembre, 120 le 23 janvier, 150 le 6 février.

Corneille noire *Corvus corone corone*

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Zone A : 250 le 18 décembre.

Zone B : 1 chanteur le 16 février.

Zone D : 90 le 17 décembre.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Zone B : 13 le 22 novembre.

Zone D : 2068 en vol vers le sud en 2 h 30 le 7 novembre, 2 en vol vers le sud le 23.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Zone D : 3 en vol vers le sud le 7 novembre.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Zone B : 5 le 22 novembre.

Zone D : 10 en vol vers le sud le 7 novembre.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Zone A : 18 le 28 septembre.

Zone D : 41 en vol vers le sud le 28 septembre, 4 le 3 octobre.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Zone A : 35 le 2 février.

Zone D : 24 en vol vers le sud le 28 septembre, 18 en vol vers le sud le 3 octobre.

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*

Zone B : 28 le 2 janvier, 32 le 17, 15 le 4 mars, 5 le 18.

Zone C : 2 en vol vers le sud le 7 décembre.

Bruant proyer *Miliaria calandra*

Zone A : 1 chanteur le 15 mars.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Zone B : 6 le 6 février, 1 mâle le 18 mars.

Zone D : 15 en vol vers le sud le 24 octobre.

Discussion et conclusion

Parmi tous les oiseaux recensés durant ces 7 mois d'automne et d'hiver 98-99, certains peuvent être qualifiés d'habituels et d'autres de migrants occasionnels.

Pour les premiers, on peut distinguer trois catégories d'oiseaux :

- les sédentaires, présents toute l'année au niveau du littoral sud et dont les effectifs varient très peu au cours de l'automne et de l'hiver : Fou de Bassan, Grand Cormoran, Aigrette garzette, Héron cendré, Faucon crécerelle, Mouette rieuse, Goélands, Alouette des champs, Pipit farlouse, Bergeronnette grise et autres passereaux sédentaires ; le cas du Fulmar boréal est à part à cause de son statut unique pour cette zone littorale d'espèce pélagique ;
- les migrateurs habituels, passant tous les ans en effectifs assez importants et sur une période assez bien définie : Cygne tuberculé, Oie cendrée, Bernache cravant, les canards de surface, les Macreuses, Huftrier pie, Grand Gravelot, Vanneau huppé, Sternes caugek et pierregarin, Choucas des tous et autres passereaux ;
- les hivernants habituels, présents tous les ans en effectifs variables selon le climat des saisons : Plongeon catmarin, Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Tadorne de Belon, Harle huppé, Faucon pèlerin, Bruant des neiges et d'autres passereaux observables quasi quotidiennement durant les mois d'hiver.
 - Quant aux seconds, deux catégories les partagent :
- ceux présents en faible nombre mais observés régulièrement tous les ans : Garrot à œil d'or, Harle piette, Busard Saint-Martin, Epervier d'Europe, Avocette élégante, Pluviers argenté et doré et la plupart des limicoles, Labbes, Mouette mélanocéphale, Goéland leucophaé, Martin-pêcheur, Bergeronnette de Yarrell, Pinson du Nord ;
- ceux rarement observés en migration au niveau du littoral sud : Grande Aigrette, Cigogne blanche, Guillemot de Troil, Sterne caspienne et Bergeronnette des ruisseaux.

Globalement la période automne-hiver 1998-1999 n'a pas été une année exceptionnelle en terme de passage et de stationnement d'oiseaux au large de la côte picarde, comparée à certaines années où les vagues de froid avaient persistées pendant plusieurs semaines drainant des millions de migrateurs au-dessus de notre région et en particulier au niveau du littoral picard. Malgré tout, cette chronique prend tout son importance car peu d'articles sont consacrés à des recensements effectués pendant des périodes dites « non exceptionnelles ». D'une certaine manière, il est possible de dire que cette chronique illustre une année classique, sans vague de froid particulière, ni autre événement digne de modifier considérablement les mouvements migratoires que connaît habituellement notre littoral. Cet article pourra donc servir de référence lors de la rédaction de chronique à caractère exceptionnel.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les observateurs qui ont bien voulu nous fournir leurs observations relatives à cette période et aux années antérieures.

Bibliographie

- VIOLET F. (1999) Etude 1999 de la colonie de Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis* présente au niveau des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 8 : 53-57.

Florent VIOLET
11/13 boulevard Carnot
804600 Ault
Nyls de PRACONTAL
La Fayardie
Cornille
24750 Périgueux
François SUEUR
9 rue du Champ Neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* (Dessin de Florent VIOLET)

